



Le projet associatif

Adopté par l'Assemblée générale du 24 juin 2006, modifié le 26 mai 2010



Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés de Loire-Atlantique

12, rue de Clermont - 44000 NANTES - Tél. : 02 40 14 04 71 - Fax : 02 40 14 04 73 - Mél : siege@apajh44.org - www.apajh44.org
APE 8899 B - SIRET 786 020 826 00248 - Reconnue d'intérêt général

Qui sommes-nous ?

Créée en 1970, l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés de Loire-Atlantique s'est distinguée historiquement par son engagement pour l'intégration des personnes handicapées avec une attention particulière portée à l'intégration scolaire.

Conformément à sa devise "**tout citoyen, tout handicap**", elle a développé et diversifié son activité pour accompagner vers une plus grande intégration sociale des personnes présentant toutes les formes de handicap : **sensoriel, moteur, intellectuel, polyhandicap**.

Concrètement, l'APAJH 44 accompagne **750 usagers**, grâce à l'action de **350 salariés** répartis dans **21 établissements et services**, implantés dans les agglomérations nantaise et nazairienne.

Parallèlement, l'APAJH 44 a créé en 1987 le **Festival Handiclap**, un évènement multiculturel qui aborde de manière festive la question du handicap et invite à échanger de manière originale.

Nos valeurs

En référence à la Déclaration universelle des droits de l'homme, au projet de la fédération APAJH, à l'histoire de l'APAJH de Loire Atlantique et aux lois 2002-2 du 2 janvier 2002 et 2005/102 du 11 février 2005, l'APAJH 44 affirme le principe fondamental de la **primauté de la personne** quels que soient son statut, son histoire, son parcours, ses différences, ses choix.

Elle revendique le respect et la **dignité** des individus, leur libre arbitre, le droit à la compensation des inégalités et l'accès pour tous à la citoyenneté.

Elle affirme son attachement **aux principes de laïcité** : liberté de conscience, ouverture à tous, quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses, refus de tout sectarisme, prosélytisme, totalitarisme, racisme, intégrisme.

Elle entend promouvoir sous toutes ses formes **l'accessibilité à la vie sociale** pour toute personne en situation de handicap :

- Droit à l'école
- Droit à la culture, aux loisirs et au sport
- Droit à la formation et à l'emploi
- Droit à une vie adulte la plus autonome
- Droit à vivre dignement sa situation de personne vieillissante.

Elle met en œuvre une **solidarité** active par l'adhésion au fédéralisme APAJH, par l'élaboration de partenariats divers et par l'adaptation et le développement de ses moyens au bénéfice des personnes en situation de handicap.

Forte de la solidarité et de l'implication de ses acteurs, l'association est en état de vigilance pour procéder à l'évaluation de ses prestations et anticiper l'évolution des besoins des personnes en situation de handicap.



Notre organisation

L'association regroupe, sans distinction d'âge, de sexe, de religion, de nationalité, des membres actifs, donateurs, bienfaiteurs et des membres honoraires : personnes en situation de handicap, leurs parents et familles et toutes les personnes qui souhaitent œuvrer en leur faveur.

L'APAJH de Loire-Atlantique, association loi 1901, est organisée autour d'une **Assemblée Générale**, d'un **Conseil d'Administration**, d'un **Bureau**. Cette organisation permet l'échange, le débat et la prise de décisions.

Des **commissions** ouvertes aux adhérents et aux professionnels sont créées ponctuellement pour répondre à des commandes précises émanant des instances de l'association.

Une **cellule de veille** est chargée du contrôle des bonnes pratiques professionnelles et de la prévention des risques de maltraitance.

L'APAJH 44 mène une **politique de communication** active à l'interne comme à l'externe, notamment par le biais du **festival Handiclap**, évènement multiculturel ayant pour objectif de sensibiliser le public à la question du handicap, de modifier les regards et de permettre à chacun d'accéder à la culture.

Enfin, la réussite de l'intégration sociale et l'expression de la citoyenneté passent nécessairement par une **politique de partenariat**, avec l'Etat et en particulier l'Education nationale, avec les collectivités territoriales, les centres de formation et les entreprises mais aussi avec d'autres associations.

Ajoutons que l'APAJH 44 s'inscrit totalement dans une **démarche de développement durable** et veille donc à articuler dans ses projets les impératifs économiques, écologiques et sociaux.

Nos missions et nos moyens

L'APAJH 44 est à la fois une **association militante** et une **association gestionnaire** d'établissements et de services médico-sociaux, par délégation de service public.

Par son attachement au respect de toutes les formes de différences, l'APAJH de Loire-Atlantique s'adresse à **toute forme de handicap**, sans distinction aucune. Par son souci de permettre à chacun d'exercer sa citoyenneté, elle tient à ce qu'une place active soit réservée aux usagers dans toutes les instances statutaires et réglementaires.

Elle s'attache à **répondre aux besoins** de la personne en situation de handicap et son entourage, qu'il s'agisse de **participation à la vie sociale** ou **d'accompagnement par une structure médico-sociale** dans le cadre d'un agrément et d'un financement public.

Qu'il soit adhérent ou non, l'utilisateur se voit garantir par l'APAJH 44, **l'application de la Charte des droits et des libertés de la personne accueillie**.



Les **professionnels** sont acteurs, **responsables**, de la mise en œuvre des principes de cette charte, en respect des lois 2002-2 et 2005-102. Ils apportent **soutien et conseil** auprès des usagers. L'association s'en assure par ses procédures de contrôle et notamment la cellule de veille.

Association gestionnaire, l'APAJH 44 s'attache à pratiquer une **politique patrimoniale financière et budgétaire rigoureuse et transparente**, pour assurer au mieux ses missions.

Pour offrir une bonne qualité de service, l'APAJH 44 embauche prioritairement des **salariés qualifiés** et développe une politique active de formation continue. La démarche de recrutement d'un salarié et les moyens mis en œuvre à cet effet prennent en compte la **valeur humaine de la personne**, ses compétences professionnelles mais aussi le respect de l'individu.

L'association s'attache à ce que l'ensemble du personnel et notamment les cadres techniques adhèrent à ses valeurs et à son projet.

Nos orientations

- **Donner tout son développement au projet personnalisé** dans la perspective d'une intégration sociale à part entière.
- **Faciliter et accompagner le passage à la vie adulte**, et notamment dans les domaines de :

- La formation et l'emploi : formation scolaire ou apprentissage, soutien à l'insertion professionnelle par la mise en place de passerelles et l'aide à la recherche d'emploi, etc.
- L'épanouissement personnel : soutenir le projet de vie, prendre en compte le développement psycho-affectif.

- **Répondre à l'inquiétude des parents vieillissants** qui ont chez eux un enfant ou un adulte en situation de handicap par la création d'une offre de services diversifiée.
- **Poursuivre une véritable politique d'amélioration de la qualité** pour permettre aux établissements et services, et aux professionnels qui y travaillent, de **répondre au mieux aux attentes des usagers** en matière d'évolution et d'adaptation de nos prestations.

Ces actions ne pourront se développer sans l'investissement de tous, adhérents, bénévoles et professionnels, ni s'effectuer sans une politique de développement maîtrisé et donc de partenariat diversifié.

